

en balade :

Je respecte la nature et les propriétés privées.
Je ne fais pas de feu et je ne fume pas dans les bois.
Je ne jette pas de débris, je les emporte avec moi.
Je découvre la flore sans la piétiner ni la cueillir.
Je respecte le code de la route en cas de circulation sur la chaussée.
Je garde les chiens en laisse et je ramasse leurs déjections.
Je reste courtois avec les autres usagers (vététistes, cavaliers, riverains, pêcheurs,...).
Je suis discret.

Pour aller plus loin : Depuis le centre-ville, vous pouvez passer par le Matha pour rejoindre les Etangs des chèvres.



Contact :

Mairie de Saint Denis de Pile
05 57 55 44 20
accueil@mairie-saintdenisdepile.fr

Partagez vos balades sur vos réseaux :
[#saintdenisdepile](https://twitter.com/saintdenisdepile)
[#itinerairesdionysiens](https://twitter.com/itinerairesdionysiens)

mobilité douce

Pour découvrir le patrimoine dionysien et parcourir le centre-ville



ITINÉRAIRES DIONYSIENS

Centre-ville

Difficulté : Facile
Distance : 4,5 km
(entre 5 000 et 6 000 pas)
Durée moyenne : 1 h
Dénivelé : 13 m



VILLE DE
Saint
Denis
de Pile

Boucle piétonne du bourg

(Re)découvrez le centre-ville de Saint Denis de Pile et son patrimoine à travers cet itinéraire de 4 à 5 km.

Tracé principal —
Tracé alternatif ·····

Point de vigilance :
Cet itinéraire passe dans le centre-ville, soyez prudents près des axes routiers et/ou les passages piétons

Entrée du parc par l'arrière de l'église romane



BOMA : le parc



BOMA : la Chartreuse



BOMA : la médiathèque



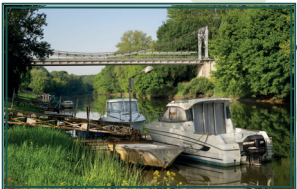
Allée des platanes centenaires



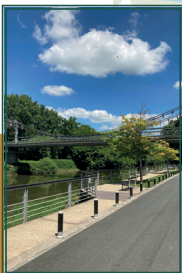
L'église romane classée Monument historique



Le pont suspendu construit en 1941



Les quais de l'Isle



Zone naturelle sensible Barail des Jais



Parc



Hôtel de ville



Empruntez la venelle à gauche au bout de l'impasse du Docteur Pallet



Parc



Départ

Vous pouvez commencer depuis la mairie en stationnant si besoin sur la place de la République.